

PRIX DE CHANTILLY

7ème(P/ 4894), — 09/06/2024 16h30, LA MARTINIQUE

PLAT, 1.600 meters, Corde à GAUCHE, Terrain BON (3,2)

7.200 (3.600, 1.440, 1.080, 720, 360)

ARRIVEE OFFICIELLE: 9 Engagés. 1 Forfait. 1 Supplémentaire. 1 Annulation-de-Partant. 7 Partants Définitifs. - PMH -

Temps du 1er : 1.42.98 (Redk : 1. 4.36)

COURSE A CONDITIONS

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en Caraïbes. **Poids : 55 kg**. Surcharges accumulées et limitées à 7 kg : 1 kg par 3.000 pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er juin de l'année dernière inclus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Décisions des commissaires

La température extérieure relevée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 de grés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop. A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey Isidore BOUAZIZ en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 150 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1ère infraction - 5 sollicitations). Le hongre CHASSEUR DE PRIME a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place Cheval	N° Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Dép./Pays Ent.	Jockey	Poids	Gain	Prim.	Prim.	Suppl.	Equipement(s)	Écurie.	Éleveurs prop. elev.
1 <u>CHASSEUR DE PRIME H.P.S. 3 A.</u>	01 DIONAEA (PANIS)	(Corde:04)		MR WILLY VAITILINGOM	MME L. DUPELIN LALUNG	972	JEREMY MOISAN	62,5 kg (62 kg)	3.600	2.700	819	NNN	O. NEMORIN, L. NEMORIN		

Place Cheval	N° Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Dép./Pays Ent.	Jockey	Poids	Gain	Prim.	Prim.	Suppl.	Equipement(s)	Écurie	Éleveurs prop. elev.
2	CARIFTA F.P.S. 3 A.	Par: BROOX et HANOUKA (OKAWANGO)	2.L (Corde:05)		MR DOMINIQUE GOMBAUD-SAINTONGE	S. JOUSSELIN	972	JULES MOBIAN	61 kg (60,5 kg)	1.440	1.080	327	NNL	O. NEMORIN	
3	DRAMAKUTA F.P.S. 3 A.	Par: ECLAIR DU FADA et AY CHECHE (ZIGWAKI)	2.L (Corde:03)		MR JEAN-CLAUDE CAZAKO	JC. CAZAKO	971	MR ISIDORE BOUAZIZ	61 kg (60,5 kg)	1.080	810	245	NNN	G. ZIE	
4	KMARON DE CAMBEILH H.P.S. 3 A.	Par: ECLAIR DU FADA et ESTRELLA DELNORTE (SLICKLY)	2.L (Corde:07)		MR EDDY MAGDELEINE	MME L. DUPELIN LALUNG	972	MME LUANA DUPELIN LALUNG	60 kg (61 kg)	720	540	163	NNN	JM. NEMORIN	
5	MISS ILE F.P.S. 3 A.	Par: ECLAIR DU FADA et BARGUELA (NAMID)	3.5 (Corde:02)		MR MATTHIAS ALIKER	M. ALIKER	972	MME SARAH AKARI-SOUIDANE	53,5 kg (54,5 kg)	360	270	81	ONN	O. NEMORIN, RM. PIERRE LOUIS	
6	SANGA SURPRISE F.P.S. 3 A.	Par: ASANGA et LADY SURPRISE (SPIRIT ONE)	NEZ (Corde:01)		MME ANGELA THIBAUT	MME A. THIBAUT	972	MME FLAVIE PARMENTIER	54 kg (53,5 kg)		S	ANN	D. SINGARIN		
7	IVONA F.P.S. 3 A.	Par: ASANGA et COEUR DE PERLE (TOUCH OF THE BLUES)	16L (Corde:06)		MR MARIE-ARNAULT ABAILLE	MME L. DUPELIN LALUNG	972	SAMUEL JUPITER	54 kg (53,5 kg)		NNN		MA. ABAILLE		